**MANUEL D'INSTRUCTIONS**

**2G**

# MOT1

MOTEURS PNEUMATIQUES POUR POMPES
REF. 105251/105261 105271/105291

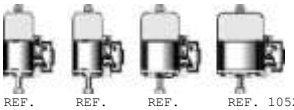

REF. TYPE REF. TYPE REF. TYPE REF. TYPE 105251 105261 105271 105291

PHOTOS ET IIU3SIMHM1S HOU CMTfiUTJELIES. NMÉHEL! SUJETS il MHFIGUiaibl SUIS *ffttW.*

LJ AVEC ADDITIF:

IMPORTANT: LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES NOTICES AVANT LE STOCKAGE, L'INSTALLATION OU LA MISE EN SERVICE DU MATÉRIEL CONCERNÉ. (A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL)

**■ ■CONTENU DE CE MANUEL —— NOTICES...**

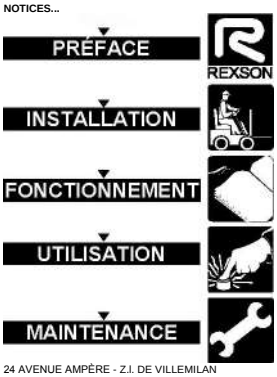


24 AVENUE AMPÈRE - Z.I. DE VILLEMILAN
B.P.59, 91322WISSOUS CEDEX FRANCE
TEL.: 33 (0) 1 60 13 59 00 - FAX.: 33 (0) 1 69 20 81 90
Siège Social: KREMLIN REXSON - 150, avenue de Stalingrad
93245 - Slains Cedex -France
www.kremlin-rexson.com

ANUEL D'INSTRUCTIONS

PREFACE

# M0T1-1 b

REXSON

SOMMAIRE

**1/1**

I------CHAPITRE (§) NOTICE

## PREFACE

► 01 . SOMMAIRE.
02 . GARANTIE/CONFORMITÉ/SÉCURITÉ.

REXSON

# INSTALLATION

04 . SECURITE: RECEPTION, MANUTENTION, INSTALLATION, ENCOMBREMENT.
06 . STOCKAGE.
08 . MARQUAGE MATÉRIEL(S).
10 . RACCORDEMENT DES SOUS-ENSEMBLES.

# FONCTIONNEMENT

**AUCUNE MANIPULATION ACETTE ETAPE**

16 . USAGE ATTENDU.
18 . DESCRIPTION DE FONCTIONNEMENT.

# UTILISATION

21 . SECURITES PARTICULIERES.
22 . RÉGLAGES.

27 . PANNES ET INCIDENTS.

# MAINTENANCE

28 . ENTRETIEN PREVENTIF
(périodicité, composants de première et seconde nécessité).
29 . ENTRETIEN CURATIF
(processus d'intervention, moyens à mettre en oeuvre).
30 . NOMENCLATURES
(pièces détachées, pièces d'usures, etc.).

ANUEL D'INSTRUCTIONS

EXSON

02 | **GARANTIE - CONFORMITÉ - SÉCURITÉ. 1/3 ( EXTRAITS...** )

Nos fournitures comprennent uniquement le matériel spécifié dans nos offres. L'acceptation de celles-ci implique également l'acceptation de nos conditions de vente. Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications ou améliorations et ceci même après réception de commande sans que l'on puisse nous imputer une non-conformité aux descriptions contenues dans les manuels d'instructions et les catalogues en circulation.
Notre matériel est contrôlé et essayé dans nos ateliers avant expédition.
Pour être valable, toute réclamation concernant un matériel commandé devra nous être formulée par écrit dans les 10 jours suivant la livraison.
GARANTIE

Le matériel REXSON, muni de ses plaques d'identification d'origine, bénéficie d'une garantie d'un an à partir de la date de départ usine contre tout vice de matière ou défaut de construction qu'il nous appartient de constater et d'apprécier. La garantie exclut les pièces d'usure, les détériorations ou usures provenant d'une utilisation anormale ou non prévue par REXSON, d'une inobservation relative aux instructions de bon fonctionnement, ou d'un manque d'entretien. La garantie se limite à l'échange des pièces retournées à notre usine et reconnues défectueuses par nos services et ne couvre pas les pièces d'usure répertoriées ou non. Les frais éventuels entraînés par un arrêt d'exploitation ne pourront en aucun cas nous être imputés. Les frais de transport ou d'emballage des pièces d'échanges sont à la charge du client. Une intervention peut être effectuée sur place à la demande du client. Dans ce cas, les frais de transport et d'hébergement
du ou des techniciens resteront à la charge du demandeur. Toute modification effectuée sur nos matériels sans notre accord entraîne l'annulation de la garantie. Notre garantie se limite à celle des fournisseurs de matériels qui entrent dans la composition de nos ensembles.

CONFORMITÉ

Le matériel REXSON est conforme à la directive européenne "Machine" (98/37/CE).
**(DÉCLARATION D'INCORPORATION EN PAGES CENTRALES).**

SÉCURITÉ

La mise en oeuvre de nos matériels, utilisant parfois des produits soumis à diverses réglementations y compris les réglementations propres au pays destinataire, doit donner lieu au respect des règles de sécurité en vigueur. Ces règles, et celles qui sont décrites dans le présent manuel ainsi que les consignes d'utilisation qui doivent être fournies par les fabricants et fournisseurs des produits à mettre en oeuvre, doivent être connues des opérateurs et ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité.

* = Pièces contenues dans la POCHETTE DE JOINTS
= Pièces contenues dans le KIT DE MAINTENANCE
**KïïE UIHTEUICE**
**[Q** = Pièces d'usure (non prises en compte dans la garantie d'un an)

NOTES

**ANUEL D'INSTRUCTIONS**

EXSON

**02 GARANTIE - CONFORMITE - SECURITE. 2/3**

DANGER: PINCEMENT REF. 91480

PORT DE LUNETTES OBLIGATOIRE REF. 91490

DANGER: ÉLÉVATEUR EN MOUVEMENT REF. 91483

DANGER ; PIÈCES OU SURFACES . CHAUDES \ REF. 91494

VANNE DE DÉCOMPRESSION OU DE PURGE REF. 91487

DANGER: FLEXIBLE SOUS-PRESSION REF. 91488

CONSULTER LE
MANUEL
D'INSTRUCTION
ET/OU
D'EXPLOITATION
REF. 91481

RISQUES DÉMftNATION DE PRODUIT REF. 91491

DANGER: ÉLECTRICITÉ REF. 91492

DANGER : PIÈCES EN MOUVEMENT REF. 91485

RISQUES D'EXPLOSION REF. 91495

NE PAS DEPASSER CETTE PRESSION REF. 91482

PORT DE GANTS OBLIGATOIRE REF. 91489

MSEALATERRE

DANGER: HAUTE-PRESSION REF. 91486

DANGER : RISQUES
D'INFLAMMABIUTÉ REF. 91493

DANGER (UTILISATEUR)

DANGER (MATÉRIELS)
- Ne dépassez pas les pressions n corrçiosant de l'installation
WARNING
Li(liidsunlerhigh pressure can piercetrie skin, causing senous
iniuryand possible amputaton
Keep clearof gui nozzle or spraytip
Neverstop a leak imth yourharil
**IN CASE OF IHJURÏ, GET IhMDWTE SURGC A TRE ATKCNT.**

ETIQUETTE MOTEUR REF. 91501

ANUEL D'INSTRUCTIONS

REXSON

02 **I GARANTIE - CONFORMITE - SECURITE. 3/3**

CONSIGNES DE SECURITE GENERALES Avant d'utiliser le matériel, il est important de s'assurer que les opérateurs aient lu et assimilé toutes les instructions et avertissements de danger de ce manuel ainsi que de ceux concernant les autres éléments et accessoires. Une mauvaise utilisation ou fonctionnement du matériel peut causer des blessures graves. **Ce matériel est réservé à un usage professionnel. Il doit être utilisé uniquement pour l'usage auquel il a été destiné. Ne modifier ni ne transformer le matériel. Les pièces et accessoires doivent être exclusivement fournies ou agrées par REXSON. Le matériel doit être vérifié périodiquement. Les pièces défectueuses ou usées doivent être remplacées. Ne jamais dépasser les pressions maxi d'utilisation. Toujours respecter les législations en vigueur en matière de sécurité, d'incendie, d'électricité du pays de destination du matériel. N'utiliser que des produits ou solvants compatibles avec les pièces en contact avec le produit. (Voir fiche technique du fabricant de produit).**

Le moteur pneumatique est destiné à être accouplé à une pompe. Ne jamais modifier le système d'accouplement.Tenir les mains à l'écart des pièces en mouvement.Les pièces constituant ce système doivent être maintenues propres. Avant toute mise en service ou utilisation de la motopompe, lire attentivement la PROCÉDURE DE DÉCOMPRESSION. **Vérifier le bon fonctionnement des vannes d'air de décompression et de purge.**

DANGER DE PRESSIONS

La sécurité exige qu'une vanne de coupureAIR **À DÉCOMPRESSION** soit montée sur le circuit alimentation du moteur de pompe pour laisser échapper l'air emprisonné lorsque l'on coupe cette alimentation. Sans cette précaution, l'air résiduel du moteur peut faire fonctionner la moto-pompe et causer un accident grave. De même, **uneVANNE DE PURGE PRODUIT** doit être installée sur le circuit de produit afin de pouvoir le purger (après coupure de l'air au moteur et sa décompression) avant toute intervention sur l'équipement. Ces vannes devront rester ouvertes durant l'intervention.
ATTENTION !
Il est impératif de prendre connaissance des compatibilités des moteurs et des pompes avant leur accouplement ainsi que des consignes particulières de sécurité. Ces instructions figurent sur les manuels d'instructions des pompes.
INCENDIE - EXPLOSION - ARC ELECTRIQUE -ÉLECTRICITÉ STATIQUE
Une mise à la terre incorrecte, une ventilation insuffisante, des flammes ou étincelles sont susceptibles de provoquer explosion ou incendie pouvant entraîner des blessures graves.Pour parer à ces risques, notamment lors de l'utilisation des moto-pompes, Il convient impérativement :

- de relier le matériel, les pièces à traiter, les bidons de produits et de nettoyants à la terre.
- d'assurer une bonne ventilation.
- de maintenir la zone de travail propre et exempte de chiffons, papiers, solvants...
- de ne pas faire fonctionner de commutateurs électriques en présence de vapeurs ou pendant les déposes.
- de cesser immédiatement l'application en présence d'arcs électriques.
- de maintenir tous liquides en dehors des zones de travail.

DANGERS D'INJECTION
La technologie "haute-pression" (H.P.) exige un maximum de précaution ; son exploitation peut engendrer des fuites dangereuses. Il y a alors risque d'injection de produit dans les parties du corps exposées, pouvant entrainer des blessures graves et des risques d'amputations.
- Une injection de produit dans la peau ou autres parties du corps (yeux, doigts...) doit être traitée en urgence par des soins médicaux appropriés.
- Ne jamais diriger le jet vers une autre personne. Ne jamais tenter d'arrêter le jet avec le corps (mains, doigts...) ni avec des chiffons ou similaires.
- **Suivre impérativement les procédures de décompression et de purge** pour toute opération de nettoyage, de vérification, d'entretien du matériel ou de nettoyage des buses de pistolet.
- Éloigner les flexibles H.P. des zones de circulation, des pièces en mouvement et des zones chaudes.
- Ne jamais soumettre les flexibles produit H.P. à des températures supérieures à 100°C ou inférieures à - 40°C.
- Ne pas utiliser les flexibles H. P. pour tirer ou déplacer le matériel.
- Serrer tous les raccords ainsi que les flexibles H.P.avant la mise en service du matériel.
- Vérifier les flexibles H.P. et les raccords journellement.
- Remplacer les pièces usées ou endommagées. Les raccords des flexibles H.P. ne peuvent pas être réparés.
- Remplacer l'ensemble flexible H.P.

DANGERS DES PRODUITS TOXIQUES Les produits ou vapeurs toxiques peuvent provoquer des blessures graves par contact avec le corps, dans les yeux, sous la peau, mais également par ingestion ou inhalation. Il est impératif :
- de connaître le type de produit utilisé et les dangers qu'il représente.
- de stocker les produits à utiliser dans des zones appropriées.
- de contenir le produit utilisé lors de l'application dans un récipient conçu à cet effet.
- d'évacuer les produits conformément à la législation du pays où le matériel est utilisé.
- de porter des vêtements et protections conçus à cet usage.
- de porter lunettes, gants, chaussures, combinaisons et masques pour les voies respiratoires.

AUTRES DANGERS :
VOIR MANUEL DU MATÉRIEL CONCERNÉ.


MANUTENTION
L'anneau sur le dessus du capot est destiné

au levage du moteur et de sa pompe et ne doit
**en aucun cas être utilisé pour la manutention d'une machine complète.**
**Ne jamais immerger le moteur.**

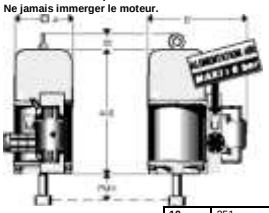

| | | 10 | 251 | **REF** 105261 | **MOTEURS** 105271 | 105291 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A | | | 04 | 204 | 262 | 324 |
| B | 2 | | 45 | 345 | 400 | 462 |
| Point mort haut (PMH) | i | | 3,5 | 137 | 137 | 137 |
| 0 Alésage cylindre | | | 90 | 190 | 250 | 310 |
| Course pratique | | | 20 | 120 | 120 | 120 |
| Course maximale | | | 32 | 132 | 132 | 132 |
| 0 Alimentation air | C | | 3 3/4" | G 3/4" | G 3/4" | G 3/4" |
| Silencieux | | | | 1" | 1" | 1" |
| Nb Décibels* | | | 0 | 70 | 70 | 70 |
| | | | 1 | | 26 | |

* Valeurs indicatives moyennes

TARAUDAGE DES FLASQUES INFERIEURS

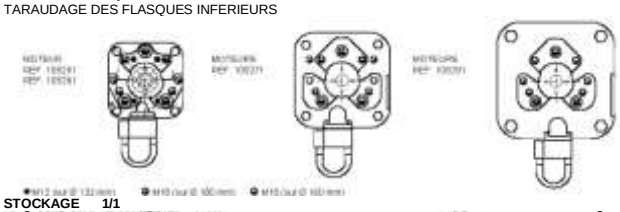

**STOCKAGE 1/1**

**08 | MARQUAGE MATERIEL 1/1**

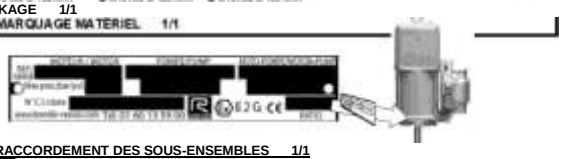

**10 | RACCORDEMENT DES SOUS-ENSEMBLES 1/1**

ANUEL D'INSTRUCTIONS

## 16 USAGE ATTENDU 1/1

Ces moteurs pneumatiques sont destinés à être accouplés aux pompes préconisées par REXSON afin d'obtenir le ratio et le débit prévus (voir document "moto-pompes").

## 18 IDESCRIPTION DE FONCTIONNEMENT 1/1

Les moteurs pneumatiques REXSON, à mouvements alternatifs rectilignes, fonctionnent par alimentation en air comprimé. Le système d'inversion s'effectue par : - un distributeur 4/2 - deux capteurs - un distibuteur 5/2.

ANUEL D'INSTRUCTIONS

## 21 SECURITES PARTICULIERES 1/1

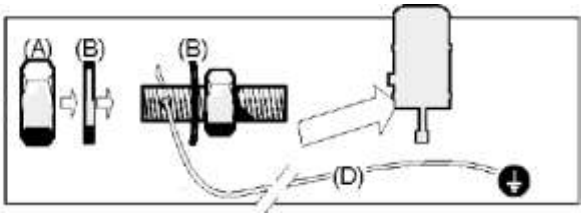

MISE A LA TERRE DE LA MOTO-POMPE

Desserrer l'écrou de blocage (A), passer entre les rondelles (B) l'extrémité d'un fil de terre (D) (section mini. : 1,5 $mm^2$) dans le trou de la borne. Resserrer l'écrou de blocage. Raccorder l'autre extrémité du fil à une véritable "terre" conformément à la réglementation du pays concerné (Voir étrier et fil, §30).

Faire contrôler la continuité de la terre par un électricien qualifié. Si cette fonction n'est pas assurée, vérifier la borne, le fil électrique, l'étrier et le point de mise à la terre. Ne pas faire fonctionner la moto-pompe sans avoir résolu ce problème.

RACCORDEMENT A L'ALIMENTATION EN AIR COMPRIMÉ

Pour le bon fonctionnement et pour une longévité optimale du moteur, l'air d'alimentation doit être filtré non lubrifié (Voir filtres § 29).

- Il est impératif de monter une **vanne à décompression** après le régulateur d'air et au plus près de l'entrée au moteur afin de pouvoir suivre la **procédure de décompression** (§02et§27).
- le flexible d'alimentation air au moteur devra avoir un diamètre intérieur d'au moins 19 mm.
- Les moteurs sont essayés avant leur expédition. Néanmoins, avant d' accoupler le moteur à une pompe, il est nécessaire de le faire fonctionner à vide sous une pression d'1 bar **maximum** pendant quelques minutes.

Procéder ensuite comme suit :

1/ Accoupler le moteur avec la pompe préconisée. 2/ Brancher l'alimentation d'air principale au moteur. 3/ Régler la pression au régulateur air.

ANUEL D'INSTRUCTIONS

# UTILISATION
# MOTirf

22 I REGLAGES 1/1

GENERALITES

L'augmentation de la pression d'air d'alimentation du moteur (par le régulateur d'air) provoque l'augmentation du nombre d'allers/retours/ mn (cycles) du piston de pompe, entrainant l'augmentation du débit et multiplication de la pression de sortie du produit pompé.

## CONSOMMATION D'AIR DES MOTEURS

**Poussée *des moteurs* à 6 *bar***

| TYPE | daN |
|---|---|
| 5000 | 1700 |
| 6000 | 1700 |
| 7000 | 2940 |
| 9000 | 4520 |

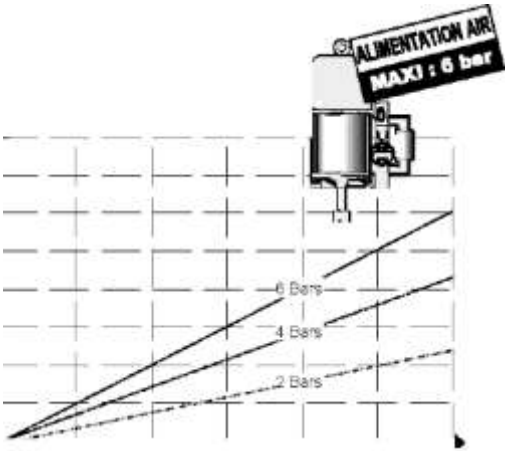


MOTEUR REF. 105251

|—Nb de rn3 d'air détendu / mn 4 '

3,5

3 2,5

2 1,5

1 0,5

10 20 30 40

Nb Allers/Retours/mn

50 60

**TYPE 6000**

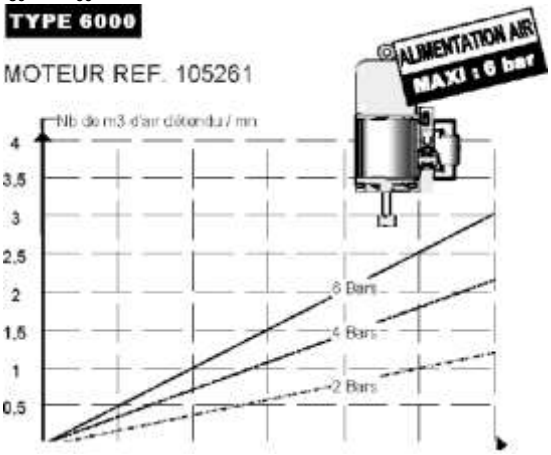


10 20 30 40

Nb Allers/Retours/mn

50 60

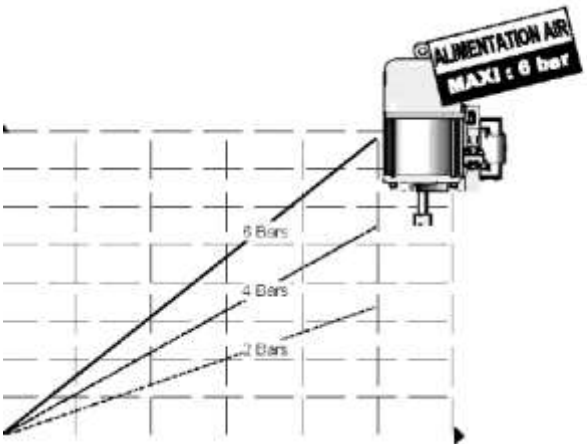


**TYPE 9000**

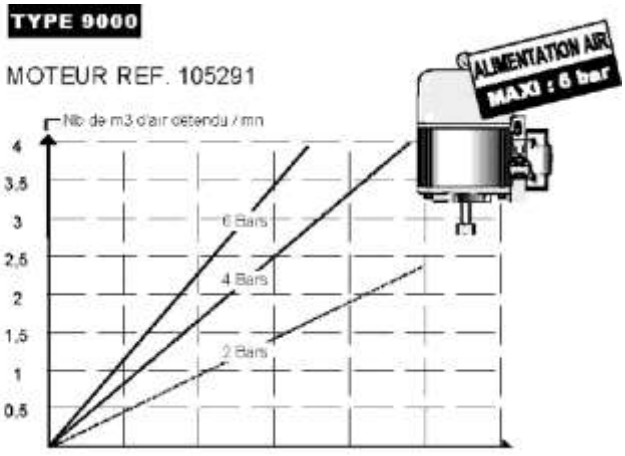


MOTEUR REF. 105271

I—Nb de m3 d'air détendu / mn 4

3,5

3 2,5

2 1,5

1 0,5

10 20 30 40 50 60

Nb Allers/Retours/mn

0 10 20 30 40 50 60

Nb Allers/Retours/mn

ANUEL D'INSTRUCTIONS

27

PANNES ET INCIDENTS 1/1

PROCEDURE GENERALE DE DECOMPRESSION ET DE PURGE.

Afin d'éviter les risques de blessures corporelles, les injections de produit, les blessures provoquées par les pièces en mouvement ou les arcs électriques, il est impératif de suivre la procédure suivante avant toute intervention, lors de l'arrêt du système, du montage, du nettoyage ou du changement de buse.

1/ Verrouiller le pistolet (vanne, robinet..) sur ARRÊT ou OFF.

2/ Couper l'arrivée d'air par la vanne de décompression afin d'évacuer l'air résiduel du moteur.

3/ Déverrouiller le pistolet (vanne, robinet...).

4/ Approcher le pistolet (vanne, robinet...) d'un seau métallique afin de récupérer le produit. Le maintenir contre la paroi de ce seau pour éviter d'interrompre la continuité de la mise à la terre (utiliser éventuellement le fil avec étrier pour mettre le seau métallique à la terre).

5/ Ouvrir le pistolet (vanne, robinet..) de façon à purger le circuit.

6/ Reverrouiller le pistolet (vanne, robinet...) sur ARRÊT ou OFF.

// Ouvrir la vanne de purge de la pompe et récupérer le produit dans un seau métallique correctement relié à la terre.

8/ Laisser cette vanne de purge ouverte pendant toute la période de l'intervention.

Si, malgré cette procédure, le tuyau ou la buse restent bouchés ou que la pression n'a pas totalement disparu, desserrer **AVEC PRÉCAUTION** un raccord du flexible produit de manière à faire chuter la pression.

PANNES ET REMEDES

**DESCRIPTION**

**'ERIFIER LA CONFORMITE DES CABLAGES AVANT INTERVENTION, (Voir § 29**

**CAUSES**

**BlOCage piston moteur** Capteurs défectueux.

**REMEDES**

Régler ou remplacer le ou les capteurs.

Distributeur de commande défectueux.

Vérifier le fonctionnement, remplacer si nécessaire.

Distributeur de puissance défectueux.

Vérifier le fonctionnement, remplacer si nécessaire.

**Baisse dU débit dU produit** Fuite à l'échappement.

Vérifier les joints du piston, les changer si nécessaire, Vérifier les joints du distributeur, les changer si nécessaire.

Silencieux colmaté.

Nettoyer ou changer le silencieux.

**Importante fuite à l'échappement** Mauvais montage du joint de base du distributeur. Remonter le joint dans le bon sens.

Distributeur de puissance défectueux.

NOTES

Vérifier le fonctionnement, remplacer si nécessaire.

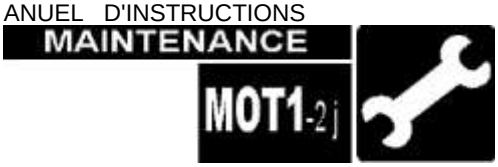


28

**ENTRETIEN PREVENTIF 1/1**

**- AVANT TOUTE INTERVENTION, SUIVRE IMPERATIVEMENT LA PROCÉDURE DE DÉCOMPRESSION ET LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ** ( § 02 & § 27 )

Le moteur est conçu pour que son entretien soit réduit au strict minimum (air d'alimentation filtré). Il est conseillé de prévoir un entretien préventif après 12 mois de fonctionnement, vérifier :

- le colmatage du filtre air,
- l'absence de fuites d'air,
- l'absence de cassures des flexibles air,
- le bon encliquetage des liaisons raccords/flexibles,
- l'état général des flexibles d'alimentation (caoutchouc, sertissage, etc.),
- régulateurs et manomètres,
- le serrage des composants,
- l'état du ou des silencieux,
- la fixation du capot,
- le bon fonctionnement de la soupape de sécurité,
- l'état de la vanne de décompression.

**29**

**ENTRETIEN CURATIF 1/4**

**-AVANT TOUTE INTERVENTION, SUIVRE IMPÉRATIVEMENT LA PROCÉDURE DE DÉCOMPRESSION ET LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ( § 02 & § 27 ). - PRENDRE CONNAISSANCE DE LA NOMENCLATURE DES PIÈCES DÉTACHÉES ET DES POCHETTES DE MAINTENANCE DISPONIBLES** ( **§ 30** ).

Cet entretien consiste à remplacer les pièces présentant des coupures ou usures et à nettoyer les organes avec des produits compatibles sans utiliser de matières abrasives susceptibles de les détériorer. Les joints toriques sont montés avec une graisse "spéciale pneumatique". S'assurer et faire en sorte qu'aucun ne se détériore, la coupure d'un seul d'entre eux pouvant occasionner un dysfonctionnement du moteur. **DÉMONTAGE**

DÉSACCOUPLEMENT DU MOTEUR ET DE LA POMPE. 1/ Mettre le régulateur d'air à 0 bar.

2/ Couper l'alimentation en air du moteur, **PUIS EFFECTUER LA PROCÉDURE DE DÉCOMPRESSION ET DE PURGE.** 3/ Ôter le frein d'axe REP. 21. 4/ Soulever la bague de fermeture REP. 25. 5/ Dégager les 2 demi-coquilles REP. 26 et déposer la bague de fermeture.

6/ Déposer les vis de fixation du moteur à la pompe. // Déposer le moteur.

DEMONTAGE DES DISTRIBUTEURS ET CAPTEURS 1/ Dévisser les 2 vis REP. 27, récupérer les rondelles REP. 28. 2/ Ôter le capot REP. 2, débrancher les flexibles air. 3/ Dévisser les 4 vis REP. 34, déposer le distributeur REP. 33 et récupérer le joint d'embase REP. F (voir § 29-2/4) 4/ Dévisser les 4 vis REP. 38 et déposer l'embase REP. 43. 5/ Récupérer les 2 joints d'embase REP. 44. 6/ Dévisser les 2 vis REP. 30 et déposer l'étrier REP. 4. // Dévisser les 2 vis REP. 27 et déposer l'ensemble distributeur/capteurs

8/ Dévisser les 2 vis REP. 10 et déposer le distributeur REP. 9. 9/ Dévisser les vis REP. 7 et déposer les capteurs REP. 6 10/ Déposer la vis REP. 31 et déposer la came REP. 32. 11/ Changer les éléments défectueux.

**Le remontage s'effectue en ordre inverse, en notant le point suivant :**

**- Lors du remplacement des capteurs REP. 6, les pousser à l'opposé de la tige de piston, puis bloquer les vis.**
**- Les galets doivent affleurer la tige de piston.**
**- Recabler les éléments selon le schéma § 29-3/4.**
**- Veillez à orienter le joint d'embase du distributeur REP. 33 en fonction des repères A et B.**

NOTES



**29**

**ENTRETIEN CURATIF 2/4**

REMPLACEMENT DES JOINTS DES FLASQUES SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR ET DU PISTON. 1/ Dévisser la vis REP. 31 et déposer la came REP. 32. 2/ Dévisser les 4 écrous REP. 24, récupérer les rondelles REP. 23 et déposer les 4 vis REP. 5. 3/ Déposer le flasque supérieur équipé REP. 14, le cylindre REP. 20 (protection : peinture polyuréthane 2 composants), le flasque inférieur équipé REP. 22 et l'ensemble tige/piston. 4/ Vérifier les joints toriques REP. 15 des flasques, les remplacer si nécessaire.

5/ Déposer les vis REP. 42, récupérer la bride d'arrêt (2 parties) REP. 19 et la contre-bride (2 parties) REP. 17. 6/ Sortir la tige REP. 8 vers le bas et déposer le piston équipé. 7/Vérifier le joint torique REP. 13, le changer si nécessaire. 8/ Vérifier le joint torique de piston REP. 16, le changer si nécessaire, puis déposer le piston REP.18.
IMPORTANT
Le remontage s'effectue en ordre inverse en notant les points suivants:
-À l'étape 5/: Enduire la contre-bride (2 parties) REP. 17 ainsi que les vis REP. 42 de pâte "LOCTITE UNIJOINT N° 518" afin d'assurer l'étanchéité piston/tige.
-À l'étape 8/: Remontage du joint flottant de piston, (joint REP. 16). Placer tout d'abord le joint (enduit d'un peu de graisse spéciale pneumatique") dans la gorge du piston. Positionner l'équipage tige/piston/joint sur le dessus du cylindre. Presser alors sur la totalité du pourtour du joint jusqu'à ce que l'ensemble tige/piston glisse à l'intérieur du cylindre.
REMPLACEMENT DES JOINTS DE PALIER. 1/ Dévisser les 4 vis REP. 55
2/ Extraire les paliers équipés, s'aider au besoin des trous taraudés M6.
3/Ôteretvérifier les joints REP. 36 et REP. 37. Les remplacer si nécessaire.
DEMONTAGE DU DISTRIBUTEUR REP 33 (voir schéma ci-dessous)
1/ Débrancher les flexibles air.
2/Dévisser les 4 vis REP 34 fixant le distributeur sur l'embase, récupérer le joint REP F, le vérifier, le remplacer si nécessaire. 3/ Dévisser les 4 vis REP J fixant le couvercle REP C au corps REP M (coté A), vérifier le joint REP D, le changer si nécessaire.
4/ Dévisser les 4 vis REP J fixant le couvercle REP K au corps REP M (coté B), vérifier le joint REP H le changer si nécessaire.
5/ Sortir le tiroir REP E, le guide ressort REP L et le ressort REP G. 6/ Le remontage s'effectue dans l'ordre inverse.

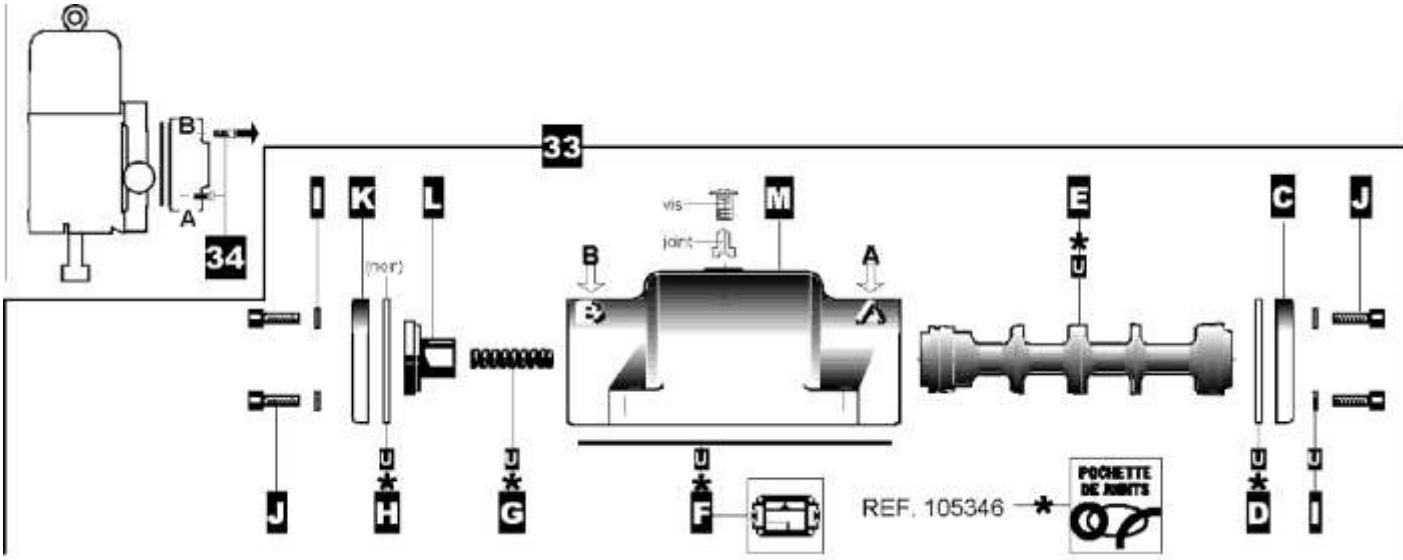


= IJI*M* jJiVIHUdd * = INCLUS DANS LA POCHETTE REF. 105346 (non vendus séparément)

NOTES

# L

29 **ENTRETIEN CURATIF 3/4**

DISTRIBUTEUR 5/2

**§ 30, 1/2 - 2/2**

CABLAGE PNEUMATIQUE

**ALIMENTATION**
**GENERALE**
**AIR FILTRÉ NON**
**LUBRIFIÉ**

**VERSION CABLAGE STANDARD : (SEUIL DE DÉMARRAGE >2 bar)**

**VERSION PILOTAGE DIRECT (SEUIL DE DÉMARRAGE «2 bar)**

Monter un bouchon **REP.ciJ** pour
la version pilotage direct

P m **§29,** 4/4

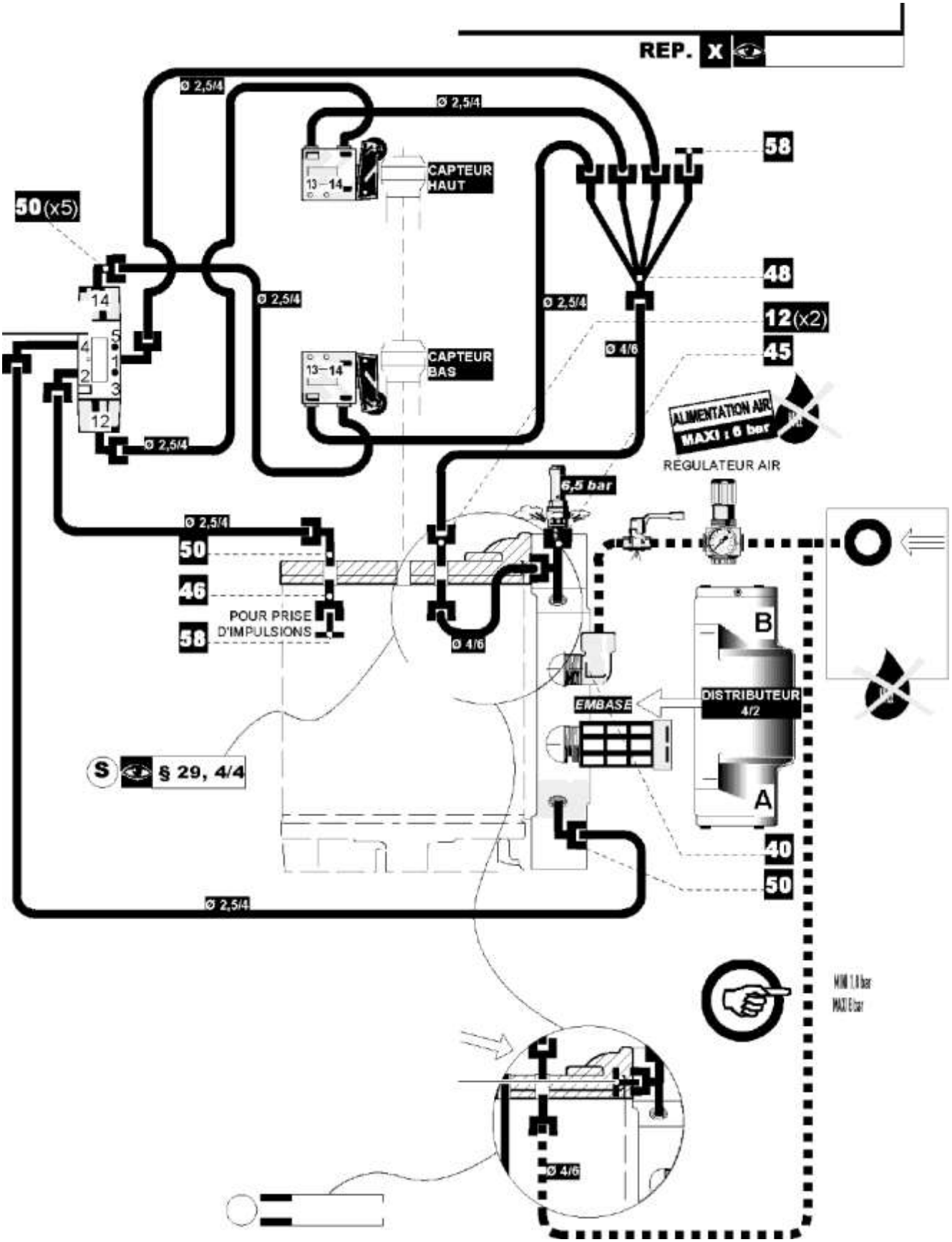


{flexible non fournil

ENTRETIEN EXTERNE

Le moteur ne doit pas fonctionner sans son capot de protection. Conserver le moteur propre. Nettoyer en frottant légèrement

capot et cylindre avec des solvants compatibles. Ne jamais immerger le moteur.

CABLAGE PNEUMATIQUE

**TYPES 5000/6000/7000/9000**

**I CABLAGE STANDARD**
**-H PILOTAGE DIRECT**

*7ows fes moteurs assemblés en usine sont cabiés enPilotage Standard ( voir photo ci-dessus ).*
*Le seuil de démarrage du moteur est d'environ 1,5 bar.*

*Si Futilisateur souhaite obtenir un démarrage du moteur à une pression d'environ 0,5 bar, le câblage peut être modifié enPilotage Direct (voir photo ci-dessus).*

REXROTH
24 AVENUE AMPÈRE - Z.I. DE VILLEMILAN
B.P.59, 91322 WISSOUS CEDEX FRANCE
TEL. 33 (0) 1 60 13 59 00 - FAX. 33 (0) 1 69 20 01 90
www.rexroth.com - office@rexroth.com

ANUEL D'INSTRUCTIONS
MOTEURS REF. 105251 /105261 /105271 /105291

MAINTENANCE
MOT1-3 n

**30**

## 1 NOMENCLATURES 1/2

= INCLUS
DANS
LA POCHETTE DE JOINTS
**DU MOTEUR (REP.** 29)

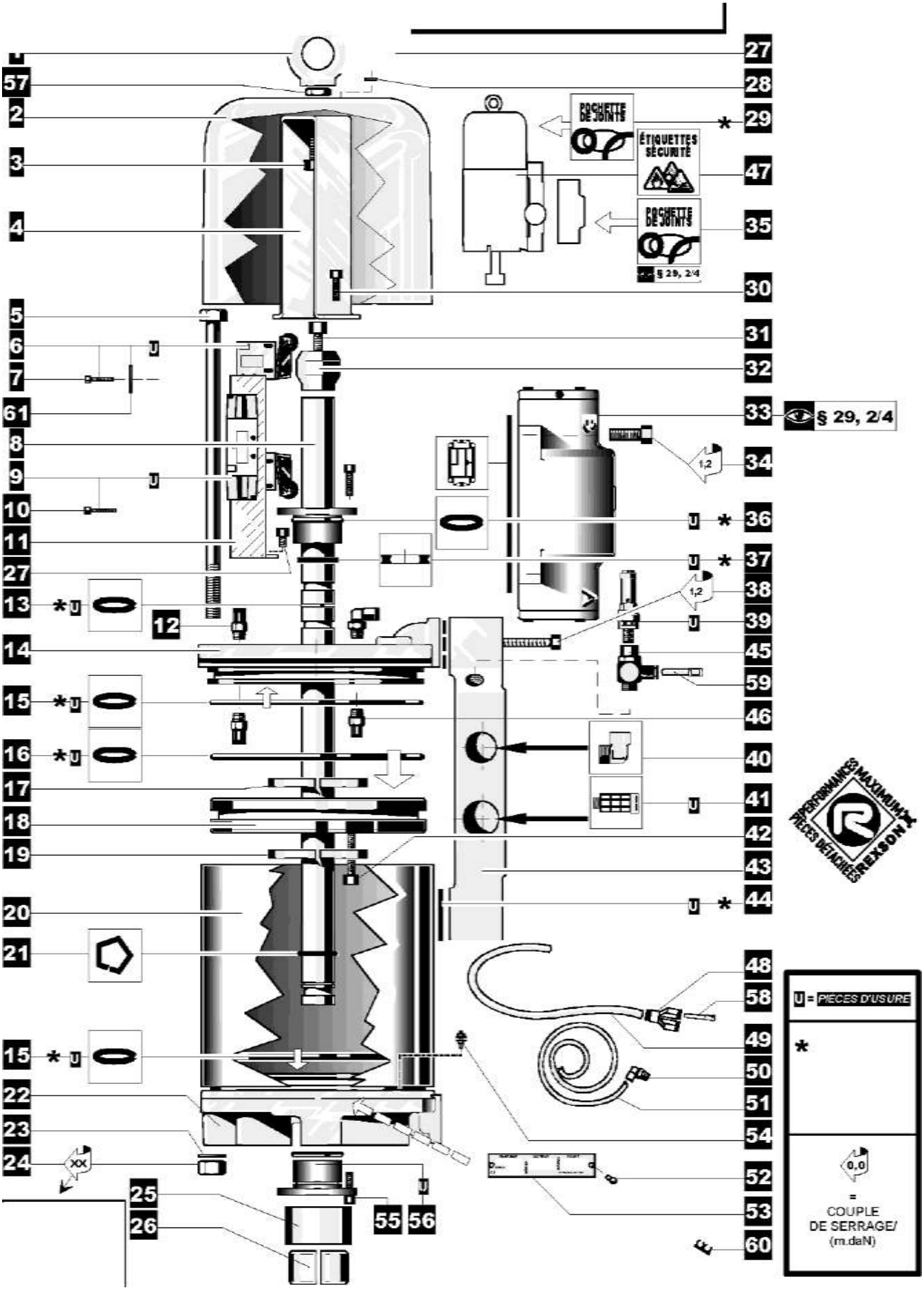
POCHETTE DE JOINTS
ÉTIQUETTES SÉCURITÉ
POCHETTE DE JOINTS
§ 29, 2/4
1,2
1,2
U = PIÈCES D'USURE
*
0,0
= COUPLE DE SERRAGE/ (m.daN)
HAUTES PERFORMANCES MAXIMUM
PIÈCES DÉTACHÉES REXSON

24 AVENUE AMPÈRE - Z.I. DE VILLEMILAN
B.P.59, 91322 WISSOUS CEDEX FRANCE
TEL.: 33 (0) 1 60 13 59 00 - FAX.: 33 (0) 1 69 20 81 90

MANUEL D'INSTRUCTIONS
MOTEURS REF. 105251 /105261 /105271 /105291

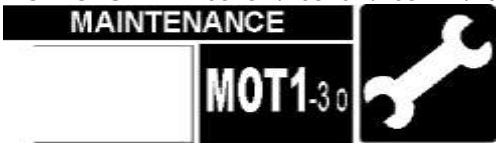




## NOMENCLATURES 2/2

**NOTA** : Afin d'accélérer les livraisons de pièces de rechange, merci de nous transmettre les renseignements suivants :
- Désignation de la pièce - Référence - Quantité désirée.
- Référence du moteur/N° de série (sur plaque REP. 53).

TYPE 5000

MOTEUF

TYPE 6000

MOTEUR

TYPE 7000

MOTEUR

TYPE 9000

MOTEUR

ACCESSOIRES

□ REGULATEURAIR
3£T REF. 91530
□MANOMETRE AXIAL
REF. 90049
□ MANOMÊTRE RADIAL REF. 90048
□ RÉGULATEUR AIR + MANOMÈTRE 3/4" REF. 91531
□ FILTRE AVEC CUVE MÉTALLIQUE 3/4" REF. 91534
□ BLOC-FILTRE
(CUVE MÉTALLIQUE) +RÉGULATEUR + MANOMÈTRE 3/4" REF. 91532

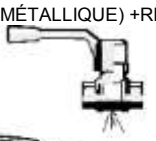

□ VANNE DE
DÉCOMPRESSION 3A4" REF. 91458
□ ETR 1ER DE
MISE À LA TERRE AVEC FIL REF. 91368
MANUEL D'INSTRUCTIONS

NOTES

**REXSON**
24AVENUEAMPERE-Z.I. DEVILLEMILAN
B.P.59, 91322 WISSOUS CEDEX FRANCE
TEL.: 33(0) 1 60 13 59 00-FAX.: 33 (0) 1 69 20 8190
www.rexson.com

office@rexson.com
Siège Social: KREMLIN REXSON -150, avenue de Stalingrad
93245 - Stains Cedex -France
www.kremlin-rexson.com

**REXSON**

**REXSON**

RËXSON — manuel: MOT 1

**J----------DÉCLARATION D'INCORPORATION** (DIRECTIVE 98/37/CE du 22 Juin 1998)
|
^----------**INCORPORATION DECLARATION** (DIRECTIVE 98/37/CE from the 22nd June 1998)
□----------**DECLARACION DE INCORPORACIÔN** (DIRECTIVA 98/37/CE de 22 Juegos)
™----------**EINGLIEDERUNGSERKLARUNG** (DIREKTIVE 98/37/CE des 22 Juni 1998)
|----------**DICHIARAZIONE D'INCORPORAZIONE** (DIRETTIVA 98/37/CE del 22 Giugno 1998)

Le fabricant/ *The manufacturer/E* fabricante *IDerHersîeller/W* Costruttore :

**KREMLIN REXSON**
150, avenue de Stalingrad
93245 - STAINS CEDEX - FRANCE
TÉL.: 33 (0) 1 49 40 25 25 - FAX: 33 (0) 1 48 26 07 16
www.kremlin-rexson.com

.déclare que la machine ou le sous-ensemble désigné ci-dessous/ *...déclara que la maquina o elsub-conjunto asf comodesignado aqufabajo/*
...déclares that the machine or the undergroup mentioned hereunder/ *...deklariert daB die Machine oder die Unîergruppe die unîen beschrieben isî/*...dichiara che la macchinao i sottoinsime qui' sotto descritti :
***Désignation / Désignation / Designaciôn / Désignation / Descrizione :***
***Numéro de l'équipement/Equipmentnumber/Numéro del equipo/ Nummer der Machine / Numéro délia macchina : Numéro de série /Sériai number/Numéro de série/ Serien Nummer/ Numéro di série :***
***Marque / Trademark / Marca / Marke /Marca:***

# MOTEURS PNEUMATIQUES 105251 -105261 -105271 - 105291

# REXSON

*...ne pourra être mis en service avant que la machine dans laquelle il sera incorporé ne soit déclarée conforme aux dispositions de la directive 98/37CE et à la législation natbnale la transposant /*
*------ ...could notbe used before the equipment with which itwill be incorporated is declared in conformity with the 98/37/CE directive clauses and international rules / .no podria serpuesto en servbio antes que la maquina en la cual debe ser incorporado sea declarada conforme*
*a las disposbiones de la directiz 98/37/CE y a la legisiaciôn nacionai la transponando. ...nicht in gang gesetzt werden kann, Solange die Machine in die es eingebaut wird, nicht den Direktiven 98/37/CE und den nationalen Gesetzen fûrihre transponierung entsprechend annerkannt worden ist/*
*.non potrà essere messo in servizio prima che la macchina nella quale sarà incorporato non sarà dichiarata conforme aile disposizioni délia direttiva 98/37CE ed alla legislazbne nazionale per la sua trasposizione :*
*. .est également conforme aux dispositions des directives européennes suivantes /*
*----------.applies to the clauses offolbwing european directive/*
*...asi como es conforme a las disposiciones de las directriz europeas siguientes/*
*------- ...und ebenfalls den folgenden Europâischen Direktiven entspricht/*
*----- .. .è inoltre conforme aile disposizioni délie direttive europee seguenti :*

# ATEX 94/9/CE

*.est conforme aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes / .and the following dispositions of the harmonised european norm /*
*.asicomo es conforme a las disposiciones de las normas europeas harmonizadas siguientes/*
*------ ... und den folgenden Dispositbnen der europâischen Normen angemessen sind /*
*---------- ...è conforme aile disposizioni délie norme europee armonizzate seguenti :*

# EN 292 / EN 418 / EN 809

*...est également conforme aux normes nationales et aux dispositions techniques suivantes / .applies to the*

*national norms and the following technical clauses /*
*.asi como es conforme a las normas nacionales y a las disposiciones tecnicas siguientes / ...und ebenfalls den folgenden nationalen und technischen Normen angemessen sind/ -----...è inoltre conforme aile norme nazionalied aile seguenti disposizioni tecniche :*
Fait à WISSOUS, le / *Established at WISSOUS the* /Hecho en WISSOUS, el / *Ausgestelltin WISSOUS,*
ctem/Fatto a WISSOUS, il :_____

Nom du signataire / *Name of signer / Appe\\\6o* del signatorio /
*Name des Unterzeichnenden* /Nome del firmatario : P.JOURDAN
*Fonction /Function* /Funccion / *Funktion /Funzione* :
Directeur Général / *General Manager* /Director General / *General* D/re/ctor/Direttore Générale
01/11/2003
*Signature / Signing / Firma /. Unterschrrft / Firma .*

**REXSON**

**REXSON**
DC-IMP-68REVD